

LA FEMME AFRICAINE, AVENIR DU CONTINENT ?

« ...*Laissez aux morts la place de danser* »

(Wole Soyinka)

Germain KAMBALE
Makwera, Jésuite.
Rédacteur en Chef
adjoint de *Congo-
Afrique*. gerkambale@
yahoo.fr

Au cours de l'histoire de l'humanité, les crises sociopolitiques qui entravent la bonne marche ou l'intégrité de l'État ont souvent servi de contexte d'émergence de figures exceptionnelles. Des figures dont le génie, le courage et la détermination, sont capables de changer complètement la trajectoire qui conduit fatalement les populations au précipice. À ce sujet, l'histoire fait mémoire de Martin Luther King, Gandhi, Mandela, ... qui ont, de manière particulière, contribué à l'évolution certaine des nations auxquelles ils ont appartenu.

Au cours de la même histoire, il y eut des figures féminines, de véritables égéries, comme Kimpa Vita en RD Congo, Christianah Abiodun au Nigéria, Alice Lenshina Mulenga en Zambie... ; des figures dont « la vision du monde, la lecture de la condition africaine au sein de l'humanité, méritent une réappropriation actuelle pour l'invention de l'avenir de notre continent » (Kä Mana). Quelle leçon sociopolitique pour le peuple peut-on actuellement tirer de l'héroïsme et du dévouement de ces Africaines qui se sont illustrées à un titre ou à un autre ? Que peut-on apprendre de ces figures féminines, malgré la prééminence tenace du préjugé masculin, malgré l'incapacité des hommes à se libérer des traditions rigoureuses et à créer une nouvelle Afrique ?

Ces figures révèlent que les femmes, bien qu'elles soient plus vulnérables aux déséquilibres, aux intolérances et aux violences, sont sans doute actuellement une chance pour le continent africain : sa croissance, sa santé et sa stabilité en dépendent largement. Les femmes représentent, en effet, la majorité de la population africaine¹. Elles font preuve d'un dynamisme éprouvé à tous les niveaux de l'activité socio-économique, en particulier dans le secteur informel. C'est encore elles qui protègent les

1 Dieudonné MIRIMO Mulongo, *Comment briser le plafond de verre pour les femmes candidates aux élections en RD Congo*, Paris, L'Harmattan, 2016, p. 152.

valeurs culturelles appréciées par la société (Jean-Pierre Lotoy), dans un continent en mal de référentiels solides pour imaginer autrement l'avenir. Elles nous donnent la leçon du courage, de l'amour patriotique, du sacrifice et du triomphe des idéaux sacrés de la liberté et de la justice².

En dépit des tentatives de confinement dans des secteurs sociaux peu porteurs, les femmes africaines parviennent, avec une ingéniosité extraordinaire, à transformer les handicaps en atouts. De nos jours, elles s'organisent sous forme d'associations, de coopératives, de comités pour mener des activités génératrices de revenus, pour suivre des formations mais aussi pour avoir un espace favorable à l'expression. Et si le discours sur leurs droits leur ouvre un infime espace de prise de parole et d'action, elles ne devraient pas, pour autant, oublier qu'elles ont aussi le devoir de participer à la transformation de l'État, en associant leurs revendications à celles, plus larges, des sociétés civiles sur l'épanouissement humain.

Riches d'expériences et d'enseignements souvent acquis sur le tas, elles jouent forcément un rôle fort important dans nos sociétés, malgré les fortes mutations sociales et les difficultés d'entériner les nouveaux rapports de genre générés par l'accélération de l'histoire et la mondialisation. Sans renier l'héritage du passé, elles sont appelées à rester sensibles aux processus d'évolution, tout en se soustrayant au conservatisme coutumier, religieux et politique, dénoncé dans la contribution de Léocadie Lushombo.

L'une des conditions est certes l'accès à l'éducation, « en instaurant pour elles un système de bourses d'études »³, qui leur permettra de se voir reconnaître la place qui leur est due. Plusieurs lois en leur faveur ne sont pas toujours connues des femmes et de la population. Un certain nombre de résolutions et de traités internationaux importants, comme la Résolution 1325 du Conseil de Sécurité des Nations Unies (2000) et le Protocole sur les droits des femmes africaines (2009), ne sont pas suffisamment vulgarisés. C'est ce savoir qui leur permettra de privilégier les actions qui génèrent des dynamismes nouveaux dans la société, comme l'a si bien écrit Marcellin Rae : « C'est le savoir qui confère la supériorité morale nécessaire pour veiller sur les lois et les institutions »⁴. Jamais ce savoir ne sera un cadeau. C'est aux femmes, pour paraphraser Joséphine Bitota, de se mettre de nouveau au front pour amener le législateur à reconsidérer leur quête d'égalité en droits et devoirs dans tous les domaines de la vie et ainsi alimenter les rêves d'une société moderne, une société bâtie sur l'équité et la responsabilité. ■

2 Mabika KALANDA, *La remise en question. Base de la décolonisation mentale*, Kinshasa, Éditions du Laboratoire d'analyses sociales de Kinshasa (LASK), 1967.

3 Dieudonné MIRIMO Mulongo, *Comment briser le plafond de verre pour les femmes candidates aux élections en RD Congo*, Paris, L'Harmattan, 2016, p. 154.

4 Marcellin RAE cité par Mabika KALANDA, *La remise en question. Base de la décolonisation mentale*, Kinshasa, Éditions du Laboratoire d'analyses sociales de Kinshasa (LASK), 1967, p. 54.